

Atelier 6

« Accueillir des paires et pairs praticiens en santé mentale au sein des équipes »

Oriana Brücker

Maître d'enseignement HES en éthique
Responsable de la formation *Certificat de pair.e praticien.ne en santé mentale*
Haute école du travail social et de la santé de Lausanne (HETSL)

Tania Zambrano Ovalle

Paire praticienne en santé mentale
au Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale de la Coordination romande des associations d'action en santé (CORAASP)
et Chargée de cours et assistante de recherche à l'Institut et haute école de santé La Source



Qu'est-ce qu'un·e pair·e praticien·ne en santé mentale ?

Un·e **pair·e aidant·e professionnel·le en santé mentale** est une personne incarnant et valorisant l'expérience du rétablissement de troubles psychiques, d'addictions ou de troubles du neurodéveloppement, au travers d'une activité professionnelle liée à **l'accompagnement**, à la transmission de **savoirs expérientiels** ou à la contribution au **rétablissement** d'autrui, dans des contextes variés.

<https://www.re-pairs.ch/pair-praticien> (11.11.2025)

La philosophie du rétablissement

« Le rétablissement est un processus et non un point final ou un résultat. Se rétablir ne veut pas dire que l'on est « guéri » ou simplement dans un état stable. Le rétablissement est un processus de transformation au cours duquel on accepte ses limites et découvre en soi tout un potentiel de nouvelles possibilités. C'est là le paradoxe du rétablissement : en acceptant ce que nous ne pouvons pas faire ou être, nous découvrons qui nous pouvons être et ce que nous pouvons faire. Le rétablissement est un art de vivre. »

Patricia Deegan
paire praticienne en santé mentale et
psychologue américaine



Origine du mouvement: USA, années 1970

Dans un contexte historique qui favorise l'écoute de la parole du patient (désinstitutionalisation; renforcement des droits des patients; contestation sociale des institutions totalisantes...), naissent les **premiers mouvements modernes d'ex-patients de la psychiatrie**. Au sein de ces mouvements, les patients luttent pour changer les pratiques de l'hôpital considérées comme déshumanisantes, améliorer les droits des patients et interdire l'hospitalisation sous contrainte.

À partir de la fin des années 1970, les **témoignages publics de rétablissement** se multiplient. Ils contrastent avec la vision pessimiste qui considère les maladies mentales (et en particulier la schizophrénie) comme des maladies chroniques, graves et invalidantes.

Les personnes qui témoignent *incarnent* la possibilité du rétablissement et, souvent, militent et agissent pour une transformation de la psychiatrie.

Linder. A, (2022).

De la contestation à la collaboration:

tensions et luttes de pouvoir entre usagers et professionnels de la psychiatrie.

Le cas du rétablissement en santé mentale. *Sociologie*. 13(1) 43-61

« Il est important de comprendre que les personnes handicapées ne ‘se font pas réhabiliter’ en ce sens que les voitures ‘se font modifier’ ou que les téléviseurs ‘se font réparer’. Les personnes handicapées ne sont pas des bénéficiaires passifs des services de réhabilitation. Ils se perçoivent plutôt comme récupérant un nouveau sens de soi et un but dans les limites de l’incapacité, et au-delà de ces limites. Cette distinction entre réhabilitation et rétablissement est importante. La réhabilitation désigne les services et les technologies qui sont mis à disposition des personnes handicapées afin qu’elles puissent apprendre à s’adapter à leur monde. Le rétablissement fait référence à l’expérience vécue ou réelle des personnes qui acceptent et surmontent le défi du handicap. »

Patricia Deegan (1988). Recovery: The Lived Experience of Rehabilitation. *Psychosocial Rehabilitation Journal* 11(4) 11. Cité in Linder. A, (2022). Page 49

À partir des années 1990: institutionnalisation des « peers » et de la notion de rétablissement

Institutionnalisation:

- introduction des usagers dans les comités des services de santé mentale
- des documents de politique nationale affirment qu'il est possible de se rétablir d'une maladie mentale
- la volonté politique s'affirme de mettre le patient au centre de la prise en charge médical
- le soutien par les pairs se développe.

Appropriation de la notion du rétablissement par les professionnels:

Des professionnels commencent à mener des recherches sur le rétablissement dans le but de:

- 1) Mieux comprendre l'expérience vécue du rétablissement, du point de vue des patients
afin de la décrire (cf. modèle des étapes d'un processus)
- 2) Modéliser et opérationnaliser le rétablissement (éloignement du récit des patients)
afin d'obtenir un consensus sur la définition du rétablissement
- 3) Donner des lignes directrices aux services de psychiatrie basées sur le rétablissement
afin de définir les objectifs opérationnels

Linder. A, (2022)

Début des années 2000: importation du rétablissement en Suisse romande

La volonté de transformer la psychiatrie, de développer les soins, précède la découverte du rétablissement.

C'est en parcourant la littérature psychiatrique nord-américaine et canadienne, que les soignants romands découvrent le concept de rétablissement.

Charles Bonsack (CHUV)

Jérôme Favrod (CHUV)

Philippe Huguelet (HUG)

Jean-Dominique Michel (Pro Mente Sana)

Yannis Bussi (RCube)

Mise en place de la formation

« Certificat HETSL de Pair·e praticien·ne en santé mentale »

Pro Mente Sana et la CORAASP signent une convention et mandatent la HETSL pour la mise en place de la formation:

2013/14 Première volée
2016/17 Deuxième volée
2019/22 Troisième volée
2023/24 Quatrième volée
2024/26 Cinquième volée
2025/27 Sixième volée



Partenaires de la formation:



Centre de Compétences de la Pair-Aidance en Santé Mentale (ComPASM) de la CORAASP

CENTRE DE COMPÉTENCES DE LA PAIR-AIDANCE EN SANTÉ MENTALE:

**Agir pour favoriser
la pair-aidance en
Suisse romande**

www.coraasp.ch

Coraasp
Coordination Romande des Associations
d'Action pour la Santé Psychique

QUI SOMMES-NOUS?

Le centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale (ComPASM) c'est:

- **Un pôle d'expertise en santé mentale** basé sur le savoir par l'expérience que l'on nomme savoir expérientiel
- **Une équipe** constituée de pairs-praticien-ne-s en santé mentale (PPSM) et d'une coordinatrice
- **Des prestations** au service du développement de la pair-aidance en santé mentale (sous toutes ses formes) en Suisse romande

Le ComPASM a été fondé en 2022 par la Coraasp, association faîtière réunissant une trentaine d'organisations d'aide et d'entraide actives en Suisse romande dans l'accueil, l'accompagnement et le développement de projets communautaires avec et pour les personnes souffrant de troubles psychiques et les proches. La Coraasp est reconnue d'utilité publique et soutenue, notamment, par l'Office fédéral des assurances sociales et Promotion Santé Suisse.

OBJECTIFS

- Soutenir le développement de la pair-aidance en santé mentale en Suisse romande
- Favoriser l'intégration des PPSM et leur maintien en fonction
- Renforcer et développer les compétences des PPSM
- Développer les partenariats avec les acteurs institutionnels et les autorités publiques

VALEURS

En soutenant le développement de la pair-aidance, le ComPASM:

- Se met au service du rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique, une addiction ou présentant un fonctionnement neuroatypique
- Favorise l'autogestion de leur santé et leur autodétermination au sein de la société
- Favorise l'inclusion des personnes concernées
- Se met au service des équipes professionnelles qui accompagnent ces personnes
- Optimise la qualité de l'accompagnement des personnes vulnérables psychiquement



PRESTATIONS PROPOSÉES

SOUTIEN ET COACHING AUX ÉQUIPES

Conseil aux équipes qui souhaitent développer la pair-aidance au sein de leur organisation

Accompagnement des organisations avant, pendant et après un processus d'intégration d'une PPSM

Interventions pour les employeurs qui intègrent des PPSM

FORMATION

Formation pour les pairs-aidant-e-s

Formation continue pour les PPSM

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA PAIR-AIDANCE

Séances de sensibilisation et d'information sur la pair-aidance

Collaboration avec le réseau partenaire, les autorités publiques, les personnes concernées, les proches et les professionnel-le-s du social, des soins, de la réinsertion, de la recherche, de l'enseignement

QUI SONT LES PAIRS-PRATICIEN-NE-S EN SANTÉ MENTALE (PPSM)?

Les PPSM sont des professionnel-le-s qui partagent leur expertise développée à travers leur vécu et leur rétablissement avec les personnes atteintes dans leur santé psychique. Ils et elles amorcent un processus d'identification qui:

- Alimente l'espoir d'un rétablissement possible
- Contribue à diminuer les rechutes et les hospitalisations
- Favorise le lien de confiance entre les professionnel-le-s et les personnes accompagnées
- Apporte un regard complémentaire sur les situations d'accompagnement
- Soutient leur propre rétablissement
- Participe à une société plus inclusive

La plus-value de cet accompagnement se mesure autant pour les personnes accompagnées que pour leurs proches, pour les équipes professionnelles et pour les PPSM elles et eux-mêmes.

Les PPSM peuvent travailler dans différents secteurs: social, soins, enseignement, recherche, réinsertion professionnelle, etc.

En Suisse, la pair-aidance est en pleine expansion mais reste très en retard par rapport aux pays voisins. Des organismes internationaux tels que l'OMS, tout comme la Confédération recommandent sa mise en œuvre au sein des institutions. Le CompASM a été créé pour favoriser ces développements.



Pour demander des prestations ou une offre, n'hésitez pas à nous contacter:

info@coraasp.ch

021 311 02 95

Coraasp

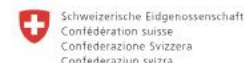
Av. de la gare 52
1003 Lausanne
(permanence le mardi
et jeudi de 14h à 17h)

www.coraasp.ch

Avec le soutien de



ERNST GÖHNER
STIFTUNG



Bureau fédéral de l'égalité pour
les personnes handicapées BFEH



Merci pour vos attention, intérêt et participation!

